

INITIATIVE

GRAND CHAMBÉRY ORGANISE DES RÉUNIONS PUBLIQUES



Grand Chambéry (le nouveau nom officiel de Chambéry métropole - Cœur des Bauges) s'apprête à organiser, prochainement, deux réunions publiques avec les habitants de l'agglomération, pour faire le point sur les projets réalisés et ceux en prévision, à mi-mandat. La prochaine aura lieu le vendredi 10 novembre, à 18 h 30, à Saint-

Baldoph, dans la salle du centre socio-culturel de Pré-Martin.

La seconde aura lieu le jeudi 23 novembre, à 19 h, à la mairie de Chambéry. Cette série de réunions publiques rentre dans le cadre d'une série d'actions de communication menées par l'agglomération depuis quelques semaines.

Premier bilan du programme Leader en Maurienne

Depuis un an, le syndicat Pays de Maurienne accompagne des projets sur le thème « valoriser et diversifier l'offre alimentaire de montagne », via un programme européen.

DÉVELOPPEMENT Le programme Leader (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale) est une démarche européenne. Celle-ci vise à soutenir le développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement.

En 2014-2015, le syndicat Pays de Maurienne s'est porté candidat auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. « Différents axes étaient compris dans ce programme Leader et nous avons choisi de nous concentrer sur la valorisation et la diversification de l'offre alimentaire de montagne », explique Benoît Dinnat, chef de projet Leader au sein du syndicat. En 2016, une convention était signée par la Région et une enveloppe de 1,5 million d'euros a été attribuée à la vallée, utilisable jusqu'en 2020.

PREMIER BILAN. En une année, le programme a permis de financer quinze projets, qu'ils soient portés par des agriculteurs, des artisans ou des commerçants. « Ce programme s'articule autour de trois axes : produire, transformer et diversifier les produits alimentaires en Maurienne ; commercialiser ces produits en circuits courts et également sensibiliser les habitants et les touristes à l'agriculture de montagne et ses produits », commente Benoît Dinnat. 300 000 euros ont été engagés sur ces projets, et le syndicat Pays de Maurienne va continuer à travailler à l'émergence de nouveaux projets qui seront soutenus par ce programme.

DES AIDES POUR QUOI ? Concrètement, ces fonds européens peuvent permettre d'aider des agriculteurs à s'installer, à s'équiper et à se développer.



VALLÉE DE LA MAURIENNE. En une année, quinze projets ont été accompagnés par le programme Leader.

Ils peuvent aussi aider à mettre en place des filières d'alimentation pour la restauration collective, par exemple pour les établissements scolaires. Mais les possibilités de subventions sont assez étendues et touchent bien des domaines au-delà de l'agriculture stricto sensu (dépenses de personnel, communi-

cation, voyages d'études, etc.). « L'avantage de la Maurienne, c'est que l'agriculture et ses produits du terroir sont bien en place. À nous d'arriver à augmenter le panier de produits transformés, à nous appuyer sur des produits phares, comme le beaufort, et à sensibiliser le grand public », conclut-il. ●

REPÈRES

► Quarante-neuf communes du Pays de Maurienne sont concernées par ce programme Leader, soit 44 439 habitants ► Sept communes ont fait le choix d'adhérer au périmètre du Leader Belledonne.